

SILVIO GESELL

—♦—

L'ORDRE ÉCONOMIQUE NATUREL

Traduction de
FÉLIX SWINNE

• D'après la 8^e édition

•
En postface,
les DEUX DISCOURS publiés dans la 7^e édition

Editeurs :

BERNE
COOPÉRATIVE
D'ÉDITIONS FRANCHISTES
5, Zaughausgasse

PARIS
M. ISSAUTIER
185, route de Choisy,
Ivry (Seine)

BRUXELLES
ÉTABLISSEMENTS
VROMANT S. A.
3, rue de la Chapelle

•
1948

AVERTISSEMENT

- Afin de rendre l'ouvrage plus facile à consulter, la partie relative au SOL FRANC a été imprimée sur papier chamois ; de plus, les passages supprimés dans la version anglaise sont imprimés en caractères plus petits (Exemple : pp. 28-29).

Les chiffres romains placés entre crochets dans le texte renvoient aux notes du traducteur, réunies à la dernière page.

LES ÉDITEURS.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Table des matières	vii
Préface de la 3 ^e édition	xi
Préface de la 4 ^e édition	xxiii
Première partie :	
LA DISTRIBUTION DES RICHESSES ET LES FACTEURS QUI LA DÉTERMINENT	1
Introduction	3
1. La fin et les moyens	9
2. Qu'est-ce que le rapport intégral du travail ?	11
3. L'empiétement de la rente foncière sur le rapport du travail ..	14
4. Influence du prix des transports sur les salaires et la rente fon- cière	18
5. Influence des conditions de vie sur les salaires et la rente ...	22
6. Définition plus précise du Sol franc	24
7. Le sol franc de troisième classe	26
8. L'influence du sol franc de troisième classe sur la rente foncière et les salaires	27
9. Influence du progrès technique sur la rente et les salaires ...	30
10. Influence des découvertes scientifiques sur les salaires et la rente	34
11. Effets de la législation sur les salaires et la rente	34
12. Douanes, rente et salaires	39
13. Jusqu'aux échelons les plus élevés, l'échelle des salaires s'appuie sur le revenu des travailleurs du sol franc	44
14. Influence de l'intérêt du capital sur les salaires et sur la rente ...	47
15. Récapitulation des résultats actuels de nos recherches	50
16. La rente provenant du sol à bâtir et des matières premières ...	51
17. Aperçu général de la loi des salaires	55
Deuxième partie :	
LE SOL FRANC	57
1. La notion de sol franc	59
2. Les finances du sol franc	60

	Pages
3. Le sol franc dans la pratique	63
4. Les effets de la nationalisation du sol	76
5. Sur quoi se base la revendication de la nationalisation du sol	83
6. Ce que le sol franc ne peut faire	95

Troisième partie :

LA MONNAIE MÉTALLIQUE ET LA MONNAIE DE PAPIER

L'argent tel qu'il est	97
Introduction	99
1. La notion de monnaie	102
2. La monnaie est indispensable ; la matière dont elle est faite importe peu au public	106
3. La prétendue valeur	110
4. Pourquoi on peut faire la monnaie avec du papier	116
5. La garantie et la couverture de la monnaie de papier	135
6. Quel doit être le prix de la monnaie ?	145
7. La mesure précise du prix de la monnaie	147
8. Les facteurs du prix de la monnaie	150
9. Les facteurs de l'offre et de la demande	155
10. L'offre de numéraire	162
11. Les lois de la circulation de la monnaie actuelle	168
12. Les crises économiques et le moyen de les supprimer	183
13. La réforme de l'émission	185
14. Les mouvements de fonds « sans numéraire »	195
15. La pierre de touche de la monnaie	198
16. Pourquoi la théorie quantitative brute ne s'applique pas à la monnaie	201

Quatrième partie :

LA MONNAIE FRANCHE.

L'argent tel qu'il pourrait et devrait être	205
Introduction	207
1. La monnaie franche	208
2. Comment l'Etat émet la monnaie franche	216
3. La gestion de la monnaie franche	218
4. Les lois de la circulation de la monnaie franche	219
5. Jugements sur la monnaie franche	223
Le détaillant	223
Le caissier	227
L'exportateur	229

	Pages
L'industriel	233
L'usurier	236
Le spéculateur	239
L'épargnant	243
Le coopérateur	246
Le créancier	248
Le débiteur	251
Le directeur du bureau d'assurance contre le chômage	253
Le défenseur de la doctrine mutualiste	257
Le théoricien de l'intérêt	261
Le théoricien des crises économiques	268
Le théoricien des salaires	276
6. Le commerce international	279
Le mécanisme des échanges internationaux	279
La stabilisation des changes	285
L'entente monétaire internationale	287

Cinquième partie :

LA THEORIE DE L'INTERET OU DU CAPITAL FONDÉE SUR LA MONNAIE FRANCHE	291
1. Robinsonade en guise de pierre de touche pour la présente théorie.....	293
2. L'intérêt fondamental	298
3. Le transfert de l'intérêt fondamental sur la marchandise	312
4. Le transfert de l'intérêt fondamental sur le capital dit réel	313
5. Complément à la théorie de l'intérêt	317
6. Comment on a tenté jusqu'ici d'expliquer l'intérêt du capital.	339
7. Les éléments de l'intérêt brut	348
8. L'intérêt net du capital, grandeur immuable	352
Postface	359

PRÉFACE DE LA TROISIÈME ÉDITION

L'ordre économique dont nous allons traiter ne peut s'appeler naturel qu'en tant qu'il s'adapte à la nature de l'homme. Il n'est donc pas question d'un ordre spontané, d'une œuvre de la nature. Il ne pourrait même en être question, tout ordre social résultant nécessairement de la volonté consciente.

La preuve qu'un ordre économique convient à la nature de l'homme s'établit par l'observation du développement de l'humanité. Le régime économique le plus favorable à l'épanouissement de l'homme sera le plus naturel. Secondaire est la question de savoir si cet ordre est en même temps le plus productif au point de vue technique, et s'il fournit au bureau des statistiques des chiffres records. De nos jours il est facile d'imaginer un ordre économique de haut rendement, mais dans lequel l'homme serait mis en coupe réglée. On est pourtant en droit de supposer que l'ordre économique assurant le mieux le progrès de l'homme se révélera le meilleur en ce qui regarde la productivité. Car après tout, le travail humain ne peut progresser qu'avec l'homme. « L'homme est la mesure de toutes choses », y compris le régime économique.

La prospérité du genre humain, comme celle de tous les êtres vivants, exige avant tout que la sélection s'effectue selon les lois naturelles. *Or ces lois veulent la concurrence.* Seul le triomphe de la concurrence économique peut ouvrir à l'humanité la voie d'un développement profitable, de l'eugénisme. Pour recueillir tout le merveilleux effet des lois de la sélection naturelle, il faut établir l'ordre économique de telle manière que la concurrence s'exerce comme le veut réellement la nature ; c'est à dire avec les armes fournies par la nature ; tout privilège étant exclu. Il faut que les succès remportés par les compétiteurs soient dus exclusivement à leurs qualités innées. Ce n'est qu'à cette condition que les causes de succès seront transmises à la descendance et amélioreront les caractères généraux du genre humain. Il faut que les enfants doivent leurs succès, non à l'argent ni aux parchemins, mais à l'habileté, à la vigueur, à l'amour, à la sagesse de leurs parents. Alors, nous serons en droit d'espérer qu'avec le temps, l'humanité se déchargera du fardeau des êtres inférieurs, fardeau que lui ont imposé des milliers d'années de sélection faussée par l'argent et les pri-

vilèges. Nous serons en droit d'espérer que le pouvoir échappera des mains de ceux qui détiennent les privilèges et que l'humanité, conduite par les plus nobles de ses fils, reprendra son ascension depuis longtemps interrompue, vers des buts divins.

L'ordre économique en question a une autre raison de s'appeler « naturel ».

Pour que l'être humain progresse, il faut le mettre à même de se montrer en toutes circonstances tel qu'il est. L'homme doit *être* et non paraître. Il doit savoir aller dans la vie le front haut et pouvoir dire la vérité sans qu'il lui en coûte. La franchise ne doit pas rester le privilège des héros. L'ordre économique doit être tel, que l'homme sincère prospère mieux que tout autre. Les servitudes inhérentes à la vie en société ne doivent frapper que les choses, et non les gens.

L'homme devant être libre d'agir selon sa nature, il faut que les lois, les coutumes et la religion le prennent sous leur protection, lorsque, dans la vie économique, il agit selon son intérêt personnel légitime ; lorsqu'il obéit à l'instinct de conservation dont l'a pourvu la nature. Si, sans causer aucun tort moral, cette manière d'agir allait à l'encontre de certaines conceptions religieuses, celles-ci mériteraient une révision. L'arbre ne peut être mauvais s'il porte de bons fruits. Est-il admissible par exemple, que, par la stricte observance de sa religion, un chrétien soit réduit à la mendicité et désarmé dans la lutte économique, avec cette résultante d'être écrasé, lui et les siens, par le jeu de la sélection naturelle ? L'humanité ne gagne rien à voir *régulièrement* les meilleurs sacrifiés. L'eugénisme requiert même le contraire. Il faudra favoriser les meilleurs, pour être en droit d'espérer que resplendissent un jour les trésors incalculables que recèle l'humanité.

Voilà pourquoi l'ordre économique naturel doit avoir pour fondement l'intérêt personnel. La vie économique pose, dans le domaine de la volonté et de l'énergie, des problèmes épineux ; il s'agit de vaincre l'indolence naturelle. Elle a besoin à cette fin de fortes impulsions. Aucun ressort n'est capable de donner ces impulsions avec assez de force et de régularité, si ce n'est celui de l'intérêt personnel. L'économiste qui tient compte, dans ses calculs, du facteur égoïsme et qui table sur lui, calcule juste et bâtit solidement. C'est pourquoi on ne peut adopter en économie politique, les principes religieux du christianisme ; ils y échouent, et n'y sont bons qu'à engendrer l'hypocrisie. Les besoins spirituels ne naissent que lorsque les besoins matériels sont satisfaits ; or l'activité économique doit pourvoir aux besoins matériels. Faire débiter le travail par une prière ou un poème serait commencer par la fin. « La mère des arts nécessaires, c'est la nécessité ; celle des beaux arts, l'abondance » (*Schopenhauer*). En d'autres termes : on mendie quand on a faim, on prie quand on est rassasié.

Un ordre économique fondé sur l'égoïsme ne contrarie en rien l'instinct plus élevé qui veille en chaque individu à la conservation de la race. Au contraire. Il fournit à l'homme non seulement l'occasion de gestes altruistes, mais aussi les moyens. Il fortifie l'altruisme en lui donnant la possibilité de se manifester. Dans un régime économique où chacun renvoie à la « mutuelle » l'ami tombé dans la gêne, où l'on envoie les parents malades à l'hôpital, où l'Etat rend superflue toute assistance personnelle, tendres et précieux penchants risquent de se perdre.

L'ordre économique basé sur l'intérêt personnel doit garantir à chacun le rapport intégral de son travail, et la faculté d'en user à sa guise. Celui qui éprouve une satisfaction à partager ses revenus, son salaire, sa moisson, avec les nécessiteux, peut le faire. Nul ne l'exige de lui, mais personne ne le lui défend. On lit dans un conte que la peine la plus cruelle qui se puisse infliger à un homme, est de le jeter au milieu de malheureux tendant vers lui leurs mains, et auxquels il ne peut venir en aide. C'est à ce sort terrible que nous nous condamnons mutuellement si nous fondons l'économie politique sur une autre base que l'intérêt personnel ; si nous ne permettons pas à chacun d'user librement du fruit de son travail. Rappelons, pour rassurer les lecteurs philanthropes, que le sens social et l'esprit de sacrifice se développent surtout lorsque le travail est couronné de succès. L'esprit de sacrifice apparaît avec le sentiment de force et de sécurité personnelles ; il naît chez ceux qui se fient à leurs bras. Remarquons aussi qu'il ne faut pas confondre la défense de l'intérêt personnel bien compris avec l'égoïsme. Ce dernier est le défaut des gens à courte vue. L'homme perspicace ne tarde pas à comprendre que la prospérité générale est le gage le plus sûr de son propre intérêt.

Donc, nous entendons par ordre économique naturel, un ordre dans lequel les hommes ont à se disputer le prix sur un terrain égal, uniquement avec les armes fournies par la nature, un ordre où, par conséquent, la direction échoit aux plus capables, où tous les privilèges sont abolis et où chacun, ne se souciant que de son intérêt personnel, va droit au but, sans aucune considération pour les servitudes qui n'ont rien à voir avec la vie économique, et qui lui fourniront suffisamment d'occasions de payer tribut.

L'une des conditions de l'ordre économique naturel est remplie par l'économie actuelle, tant décriée. Celle-ci est basée sur l'intérêt privé, et ses résultats techniques, que nul ne méconnaît, sont un gage de succès pour l'économie naturelle. Mais l'autre condition, la plus importante dans tout ordre qui se puisse appeler naturel : l'égalité des armes dans la lutte économique, reste à réaliser. Pour que la réforme atteigne son but, il faudra supprimer radicalement tous les privilèges susceptibles de fausser le résultat de la compétition. Tel est le but des

deux réformes fondamentales que nous nous proposons d'exposer dans cet ouvrage : le sol franc, et la monnaie franche.

L'ordre économique naturel pourrait aussi s'appeler manchesterianisme, du nom de cette économie qui a toujours plané comme un idéal dans les esprits vraiment libres ; ordre économique s'équilibrant seul, sans intervention extérieure, et n'ayant besoin que de laisser se réaliser le libre jeu des forces pour remettre d'aplomb tout ce qui a été mis sens dessus dessous par l'ingérence officielle, le socialisme d'Etat et la myopie des autorités.

A la vérité, on n'ose plus parler du manchesterianisme que devant les gens qui ne se laissent pas tromper dans leurs convictions par des tentatives menées de façon défectueuse, et qui ne prennent pas pour preuve des défauts d'un système une défaillance dans sa réalisation. Mais ce qu'on a connu jusqu'à ce jour en fait de manchesterianisme suffit à la masse pour le lui faire maudire et pour le lui faire rejeter en bloc.

L'école manchesterienne était sur la bonne voie, et ce qu'elle emprunta plus tard à Darwin était exact. On n'oublia que de vérifier la première et la plus importante condition du système : l'égalité du terrain sur lequel les forces auraient à se mesurer. On admit (certains non sans arrière-pensée) que l'ordre économique préexistant, avec ses privilèges en faveur de l'argent et de la propriété foncière, assurerait une suffisante liberté de concurrence, à condition que l'Etat cessât de s'immiscer dans la vie économique.

On oublia, ou on ne voulut pas voir, que si l'on voulait assister à un déroulement naturel, il fallait donner au prolétariat le droit de reconquérir le sol par les mêmes moyens que ceux qui avaient servi à le lui ravir. Au lieu de cela, les manchesteriens appelèrent à leur aide ce même Etat dont l'intervention avait déjà troublé le libre jeu. Ils lui demandèrent d'employer son pouvoir de coercition à contrarier tout à fait l'avènement du jeu vraiment libre des forces. Tel qu'il était pratiqué, le manchesterianisme ne répondait en rien à sa doctrine. Pour protéger des privilèges, des imposteurs s'étaient emparés d'une doctrine qui rejetait tout privilège : ce n'était qu'un vil battage.

Pour juger équitablement la doctrine manchesterienne primitive on ne peut donc se baser sur ses applications ultérieures. Les manchesteriens attendaient en premier lieu du libre jeu des forces une baisse lente de l'intérêt jusqu'à zéro. Cette attente se basait sur le fait qu'en Angleterre, où le marché était relativement le mieux pourvu d'argent, l'intérêt était aussi le plus bas. L'affranchissement des forces économiques et leur libre jeu, avec l'offre croissante de numéraire qu'il entraînerait, suffiraient, croyait-on, pour faire disparaître l'intérêt, cette flétrissure du système économique actuel. Les adeptes de cette

doctrine ignoraient encore que certains défauts inhérents à notre système monétaire (qu'ils avaient repris inconsidérément dans leur système) opposent un obstacle insurmontable à l'évincement de la puissance financière.

La doctrine manchesterienne enseignait aussi que le partage des héritages et l'infériorité économique naturelle aux descendants des riches, morcelleraient la grande propriété foncière dont toute la rente finirait automatiquement par devenir un revenu du peuple. De nos jours cette idée peut sembler quelque peu naïve. Elle était pourtant fondée dans une certaine mesure ; la rente foncière aurait en effet dû se réduire d'un montant égal à celui des droits d'entrée protecteurs, après l'avènement du libre échange que réclamaient les manchesteriens. De plus, l'apparition de la navigation à vapeur et des chemins de fer apportait aux travailleurs la liberté effective de se déplacer. En Angleterre, ceci provoquait, au détriment de la rente foncière, d'une part la hausse des salaires jusqu'au niveau de ceux des ouvriers émigrés sur le sol américain, gratuit et franc de toute charge ; d'autre part la baisse des produits agricoles, devant la concurrence des produits des fermes de ce même sol franc. (En Allemagne et en France ce phénomène prit, par suite de l'adoption de l'étalon or, des proportions telles, que c'eût été la catastrophe si l'Etat n'avait annulé l'effet de sa première intervention [l'étalon or] par une seconde [les droits d'entrée sur les céréales].)

On comprend donc aisément comment les manchesteriens, au milieu des développements rapides auxquels ils assistaient, et dont ils exagéraient l'importance, se crurent en droit d'attendre du libre jeu des forces économiques l'élimination de cette autre flétrissure de notre système économique : la rente foncière privée.

En troisième lieu, les manchesteriens croyaient que, puisque l'application de leur principe, le libre jeu des forces économiques, avait suffi à éliminer les disettes locales, la même méthode permettrait, par l'amélioration des moyens de communication, de l'organisation commerciale et bancaire, etc. de supprimer les crises économiques. Comme il s'avérait que les famines résultent d'une mauvaise distribution locale des vivres, on attribuait aussi les crises économiques à une distribution défectueuse des marchandises. A la vérité, quand on se rend compte à quel point la politique douanière à courte vue de tous les Etats gêne l'activité économique des peuples et les échanges internationaux, on comprend que les libre-échangistes, les manchesteriens, dans leur ignorance des troubles que peuvent causer les vices de notre système monétaire traditionnel, aient attendu simplement du libre échange la suppression des crises économiques.

Poursuivant leur raisonnement, les manchesteriens se disaient : Si, grâce au libre échange universel, nous pouvons maintenir en pleine activité la vie économique, si le travail, désormais ininterrompu, affranchi des crises économiques, engendre la surproduction des capitaux et fait par conséquent baisser l'intérêt jusqu'à le supprimer, si le libre jeu des forces vient exercer sur la rente foncière l'effet que nous en attendons, les forces contributives du peuple tout entier croîtront au point de permettre de rembourser à bref délai toutes les dettes nationales et communales du monde entier. Ainsi disparaîtrait à jamais la quatrième et dernière plaie de notre régime économique. L'idéal de liberté sur lequel se fonde notre ordre économique se justifierait aux yeux de tous. L'envie, la malveillance de nos détracteurs et la malhonnêteté qui les déshonorent souvent, seraient confondues.

De tous ces beaux espoirs des manchesteriens, aucun ne s'est réalisé jusqu'à ce jour. Au contraire, à mesure que le temps passe, les défauts de notre régime économique s'accroissent d'avantage. Il faut en voir la cause dans le fait que les manchesteriens, dans leur ignorance en matière monétaire, adoptèrent inconsidérément le système monétaire légué par l'antiquité ; système monétaire qui refuse de fonctionner chaque fois que l'économie s'engage dans la voie prévue par les manchesteriens. On ne savait pas que la monnaie fait de l'intérêt la condition *sine qua non* de ses services ; que les crises économiques, le déficit budgétaire des familles laborieuses, le chômage, résultent tout simplement de notre système monétaire traditionnel. L'idéal manchesterien était inconciliable avec l'existence de l'étalon or.

L'ordre économique naturel, grâce à la monnaie franche et au sol franc, débarrassera le manchesterianisme de tous les phénomènes perturbateurs et dangereux qui l'accompagnent ; et il réalisera les conditions nécessaires au jeu vraiment libre des forces. On verra alors si cet ordre ne vaut pas mieux que celui qu'on prône actuellement, et qui attend tout du zèle des fonctionnaires, de leur fidélité au devoir, de leur incorruptibilité et de leurs sentiments philanthropiques.

Economie privée, ou étatismisme : pas d'autre solution. On peut quand on ne veut ni de l'une ni de l'autre, inventer pour l'ordre qu'on préconise des noms toujours plus séduisants : syndicalisme, collectivisme, corporatisme, etc. Ces mots voileront toujours les mêmes abominations : la mort de la liberté individuelle, de l'indépendance et de la responsabilité personnelles, en un mot : l'autoritarisme.

Les propositions exposées dans le présent ouvrage nous conduisent aujourd'hui à la croisée des chemins. Il faut choisir. Aucun peuple, jusqu'à ce jour, n'en a eu l'occasion. Maintenant, les faits nous y

contraignent. Finis les vieux errements. Nous avons à choisir entre la suppression des vices de notre ancien système économique et le communisme. Il n'y a pas d'autre issue.

La question est de la plus haute importance et mérite la plus grande circonspection. Il ne s'agit plus de bagatelles, comme de choisir entre l'autocratie et la démocratie, ou de savoir si la productivité est plus grande dans les entreprises étatiques que dans l'entreprise privée. Il s'agit cette fois d'une question capitale. Il faut savoir à qui sera confié l'avenir du genre humain. Sera-ce la nature, avec sa logique inflexible, qui assurera la sélection ? Ou bien la faible raison de l'homme, de l'homme aujourd'hui si déchu, doit-elle ravir sa tâche à la nature ? Telle est la question.

Dans l'ordre économique naturel, la sélection par la libre concurrence, que ne fausse plus aucun privilège, dépend entièrement du travail individuel fourni, et contribue de la sorte au perfectionnement de l'individu. Car le travail est la seule arme de l'homme civilisé dans sa lutte pour la vie. Devant la concurrence, l'homme cherche toujours à produire mieux et davantage. C'est uniquement de ce qu'il produit, que dépend la question de savoir s'il fondera une famille, et quand il le fera ; comment il pourra élever ses enfants, c'est-à-dire assurer la propagation de ses qualités. Il ne faut pas se faire de cette compétition l'idée d'un combat semblable à celui que se livrent les animaux du désert. Qu'on n'aille pas non plus s'imaginer que la mort guette le vaincu. Une telle conception de la sélection n'a aucun sens lorsqu'il s'agit de l'homme, dont la puissance ne relève plus des forces brutales. Il faudrait remonter bien haut dans l'histoire de l'humanité pour retrouver des chefs ayant dû leur puissance à la force brutale. C'est pourquoi la compétition n'a plus, pour les perdants, les conséquences cruelles qu'elle avait alors. Leur infériorité leur fera rencontrer plus d'obstacles quand il s'agira de fonder une famille et d'élever des enfants. Le nombre de leurs descendants en sera plus réduit. Ce résultat ne se produira pas dans chaque cas. Le hasard joue ici un rôle. Mais il est hors de doute que la libre concurrence est de nature à favoriser les plus capables et contribue à leur propagation. Cela suffit pour garantir le progrès de l'humanité.

La sélection naturelle ainsi restaurée, sera intensifiée dans l'ordre économique naturel par l'abolition des privilèges sexuels, du fait que la rente foncière sera partagée entre les mères en proportion du nombre d'enfants, à titre de compensation pour la charge des soins maternels. Ceci conférerait aux femmes une indépendance économique suffisante pour qu'aucune d'elles ne doive se marier pour échapper au besoin, prolonger une union contre son gré, ou se prostituer après un faux pas. L'ordre économique naturel assurera ainsi à la femme le droit de suffrage ; non le vain droit de vote politique, mais le suffrage du sang, le plus grand crible dont la nature puisse disposer dans son action sélective.

De la sorte, la sélection naturelle sera restaurée dans toute sa prodigieuse efficacité. Plus l'influence de l'art médical sur la conservation et la procréation des déficients augmentera, plus il importera de veiller à maintenir en pleine action le grand mécanisme de la sélection naturelle. Alors les sentiments humanitaires et chrétiens qui poussent à faire appel à la science médicale pourront sans souci se donner libre cours. Quel que soit l'apport de cas pathologiques entretenus par la reproduction des tarés, la sélection naturelle finira par prendre le dessus. L'art médical pourra ralentir l'action de la sélection mais non l'arrêter.

Si par contre nous optons pour l'étatisme, nous excluons totalement la nature du jeu de la sélection. A la vérité la sélection n'est pas confiée officiellement à l'Etat, mais en fait elle passe sous son contrôle. C'est de lui que dépend le moment où l'homme sera en mesure de fonder une famille et la façon dont chacun pourra élever ses enfants. En allouant à ses employés des traitements différents, l'Etat exerce actuellement une influence profonde sur la procréation de chaque fonctionnaire. Mais alors cette intervention deviendrait générale. Le type d'homme qui plaît aux autorités prédominerait. L'individu ne devrait plus conquérir sa place par ses capacités professionnelles ou par ses rapports avec les êtres et les choses. Ses accointances avec les chefs du parti au pouvoir auraient une influence beaucoup plus décisive. Il briguerait sa place. Et les intrigants compteraient le plus grand nombre de descendants, lesquels jouiraient, naturellement, des mêmes qualités que leurs ancêtres. Tout comme les caprices de la mode vestimentaire font qu'on élève plus de moutons blancs ou de moutons noirs, le contrôle de l'Etat sélectionnerait la race humaine. L'autorité, composée des arrivistes les plus habiles, « nomme » ou destitue. Celui qui ne « marche » pas, tombe en disgrâce ; par conséquent, ce genre d'hommes deviendra de plus en plus rare et finira par disparaître. L'Etat moule les hommes. Tout développement au delà du gabarit devient désormais impossible.

J'épargnerai au lecteur la description de la vie sociale telle qu'elle se déroulerait sous le contrôle de l'Etat. Mais j'aimerais rappeler toute la liberté que conférait à de larges sphères de la population le libre jeu des forces, ou plus exactement l'échantillon très frelaté qu'on en goûtait avant la guerre de 1914. On imagine difficilement une indépendance plus grande que celle des gens qui avaient de l'argent. Ils jouissaient de la liberté la plus entière dans le choix de leur profession, travaillaient à leur guise, vivaient comme il leur plaisait, voyageaient quand et où ils le voulaient ; ils ignoraient toute tutelle de l'Etat. Nul ne leur demandait d'où venait leur argent. Ils pouvaient faire le tour du monde avec pour tout bagage un carnet de chèques, véritable « Sésame, ouvre-toi ». C'était la vie idéale, l'âge d'or ; sauf pour ceux qui ne pouvaient jouir de ces libertés, à cause des erreurs commises dans la réalisation de notre ordre économique, dont les

bases, néanmoins, étaient saines. C'était le bon temps ; sauf pour les prolétaires. Les griefs de la classe laborieuse, les vices de construction de notre régime économique sont-ils donc une raison de rejeter le système lui-même et de lui substituer un ordre nouveau qui nous ravisse toute liberté et plonge dans l'esclavage le peuple *tout entier* ? Ne vaudrait-il pas mieux, au contraire, supprimer les erreurs de réalisation, affranchir les travailleurs mécontents, et ouvrir ainsi à tous les hommes sans exception les portes de la liberté ? Le problème n'est pas de rendre tous les hommes malheureux, mais de permettre à tous de puiser la joie de vivre à sa seule source : le franc jeu des forces humaines.

Du point de vue de l'activité économique, du rendement du travail, choisir entre l'entreprise privée et celle de l'Etat, c'est choisir pour vaincre les difficultés inhérentes à l'accomplissement des devoirs professionnels, entre l'instinct qui veille à la conservation individuelle et celui qui veille à la conservation de l'espèce (1).

Ce problème dont l'importance saute aux yeux, offrira peut-être à bien des gens plus d'intérêt que la question de la sélection ; l'action de cette dernière requérant d'immenses espaces de temps. Examinons-le brièvement.

Fait curieux, le communiste, le partisan de la communauté des biens, tient généralement les autres hommes (pour autant du moins, qu'il ne les connaisse pas personnellement) pour meilleurs que lui-même. C'est ainsi qu'il se fait, que les pires égoïstes, ceux qui songent à eux-mêmes, et souvent exclusivement à eux-mêmes, sont, en théorie, les communistes les plus enthousiastes. Qui veut s'en convaincre n'a qu'à formuler dans une assemblée communiste la proposition, à coup sûr communiste, de rassembler les salaires pour les redistribuer en parts égales. Les voilà soudain muets, ceux-là mêmes qui l'instant d'avant glorifiaient sur tous les tons la communauté des biens. Ils se taisent, absorbés à se demander si la mise en commun leur serait profitable. Les leaders refusent carrément, sous les prétextes les plus futiles. En réalité, rien ne s'oppose à la mise en commun des salaires, sinon l'intérêt personnel des communistes. Rien n'empêche les ouvriers d'une usine, d'une commune, d'un syndicat, de réunir les salaires et de partager cette somme selon les besoins de chaque famille. Ce serait pour eux l'occasion d'acquérir dès à présent l'expérience nécessaire en cette délicate matière. Et quel témoignage éclatant de leur foi communiste, à la face du monde entier ! Quel camouflet pour les sceptiques qui viennent nous dire que l'homme n'est pas né communiste ! Nul ne s'oppose à de pareilles tentatives de communisme, ni l'Etat, ni l'Eglise, ni les capitalistes. Cette expérience ne nécessite ni capitaux, ni fonctionnaires appointés ni organisations compliquées ; les communistes peuvent s'y mettre n'importe quand

(1) La tendance, plus ou moins développée en chaque individu, à préserver le groupe, la communauté, le peuple, la race, l'humanité.

et tenter l'expérience sur n'importe quelle échelle. Mais le besoin de véritable communisme semble bien réduit chez les communistes, car jamais aucune expérience de ce genre ne fut tentée. Appliquée au régime capitaliste, la communauté des salaires exige simplement que la totalité du produit du travail soit partagée entre tous d'après les besoins personnels de chacun. Mais reste à prouver que dans l'Etat édifié sur la communauté des biens, cette base n'exercerait pas une influence néfaste sur l'ardeur au travail chez l'individu. Cela aussi les communistes pourraient le démontrer par l'expérience susdite du nivellement de la paye. En effet, si après la mise en commun des salaires, laquelle abolit toute récompense individuelle de l'effort personnel, le zèle ne tiédit pas, en particulier dans le travail à la pièce ; si le revenu constitué par la totalité des salaires ne pâtit pas de leur mise en commun ; si les communistes les plus travailleurs versent leur salaire, double ou triple, à la caisse commune, d'aussi bon cœur qu'ils le mettent aujourd'hui dans leur propre poche, la preuve sera complète. L'échec total de tant d'expériences communistes dans le domaine de la production est une preuve bien moins concluante de l'impossibilité du communisme, que ce simple fait : la proposition de mettre en commun les salaires, se heurte toujours à un refus catégorique. En effet l'organisation communiste de la production exige des institutions spéciales, de la discipline, une direction technique et commerciale, et par surcroît, des moyens de production. Les insuccès peuvent donc s'expliquer de façons très diverses. Ils n'apportent pas la preuve absolue de l'absurdité de la chose en elle-même ; ils ne prouvent pas l'absence de véritable esprit communiste, le manque de sentiments de solidarité. Mais devant la communauté des salaires, plus d'échappatoire. L'opposition qu'elle rencontre réfute instantanément la thèse de la tendance naturelle au communisme ; elle prouve immédiatement que l'instinct qui veille en chaque individu à la conservation de la collectivité n'est pas assez puissant pour vaincre les difficultés de la vie professionnelle.

Inutile d'évoquer, à l'encontre de ces conclusions, la vie économique communautaire des anciens ; celle des premiers chrétiens par exemple. Les chrétiens primitifs, qui connurent, semble-t-il, la communauté des revenus, mais non celle, bien plus difficile, de la production, agissaient par conviction religieuse. Quant aux anciens qui pratiquaient le communisme familial ou régional, ils étaient soumis à l'autorité d'un patriarche ou à quelque autre gérontocratie ; ils travaillaient par obéissance et non par tendance naturelle. Ils étaient contraints, et n'avaient pas le choix. Il ne s'agissait d'ailleurs pas de la production de marchandises, de la division du travail, dans laquelle la différence de rendement entre travailleurs apparaît immédiatement, mesurable et frappante. Les primitifs allaient en commun à la chasse, à la pêche, aux champs. Ils tiraient tous à la même corde. En ce cas, on ne distingue guère celui qui tire le plus de celui

qui tire le moins. Les moyens de mesure n'existaient pas et n'étaient pas nécessaires. On vivait bien ensemble. Lorsque parut la production de marchandises, la division du travail, tout changea. On vit clairement combien chacun apportait d'aunes, de livres ou de boisseaux à la masse des produits. Adieu le paisible partage. Chacun voulut disposer des fruits de son labeur ; surtout les plus habiles, ceux dont on attendait les services les plus importants, et dont, par conséquent, l'autorité était la plus grande dans la société. Les dirigeants souhaitaient la fin du régime communautaire ; ils se sentaient soutenus par tous ceux dont le rendement dépassait la moyenne. Dès que l'économie individualiste fut possible, l'économie communautaire s'effondra. L'économie communautaire, le communisme, ne succomba point aux assauts de l'étranger jaloux ; l'ennemi était dans les murs mêmes, et ralliait sans cesse à lui les plus habiles. Si le communisme avait eu pour fondement un instinct plus fort que l'égoïsme, il se serait maintenu ; et ses adhérents, quand le sort les aurait dispersés cent fois, se seraient cent fois regroupés.

Mais le ressort du communisme, l'instinct qui veille à la conservation de l'espèce (le sens social, l'altruisme) n'est qu'une dilution de l'instinct qui veille à la conservation de l'individu, instinct qui conduit à l'économie individuelle. L'efficacité étant inversement proportionnelle à la dilution, plus la communauté sera étendue, plus se diluera l'instinct de travailler pour le maintien de la société. Celui qui travaille avec un associé est moins endurant que celui qui jouit seul du fruit de son travail. Que les associés soient dix, cent, mille, et l'ardeur au travail sera dix, cent, mille fois moindre. Si l'humanité toute entière devait se partager le fruit du travail, chacun se dirait : « Qu'importe mon travail personnel ? C'est une goutte d'eau dans la mer ». L'instinct ne suffirait plus comme stimulant au travail ; il faudrait y substituer la contrainte.

C'est pourquoi le savant neuchâtelois Ch. Secrétan a raison de dire : « En principe, c'est l'intérêt privé qui doit servir de stimulant au travail. Pour cette raison, tout ce qui peut donner à cette impulsion plus de force et de liberté doit être encouragé. Tout ce qui l'affaiblit et l'entrave est à condamner. Il faut partir de ce principe fondamental, et en poursuivre l'application avec une résolution farouche, sans égard pour la myopie de certains philanthropes, et au mépris de l'anathème ».

Nous avons donc bien le droit de promettre à ceux aussi, qui croiraient n'avoir aucun intérêt à voir se réaliser les nobles buts de l'ordre économique naturel, que cette réforme ne leur offre que des avantages. Leurs maisons, leurs jardins et leur table ne peuvent qu'y gagner. Du point de vue technique aussi, l'ordre économique naturel dépassera et l'ordre actuel et le communisme.

PRÉFACE DE LA QUATRIÈME ÉDITION

Grâce à la propagande active des partisans de l'ordre économique naturel, amis déjà nombreux et fort répandus, la quatrième édition suit de près la troisième, pourtant considérable.

Pour ce qui concerne le contenu, la guerre n'y a rien apporté de nouveau. Je n'ai absolument rien à modifier. La guerre et les révolutions n'ont fait que confirmer tout ce que j'ai écrit avant le conflit. Ceci est vrai non seulement pour les théories exposées dans cet ouvrage, mais pour leurs applications politiques. La guerre a donné beaucoup à réfléchir aux capitalistes, aux communistes, aux marxistes. Beaucoup ont renoncé à leur programme et demeurent perplexes, désespérés. La plupart des gens ne savent plus à quel parti se vouer. Tout cela confirme l'exactitude des principes sur lesquels se fonde l'ordre économique naturel.

A tous les partis sans exception, il manque un programme économique. Les partis ne doivent leur unité qu'à des slogans. On ne peut plus s'en tenir au capitalisme ; les capitalistes eux-mêmes en conviennent. Le bolchevisme ou le communisme peuvent convenir à des formes primitives de la société, comme on en rencontre encore dans bien des régions de la Russie. Mais des régimes économiques aussi préhistoriques ne sont pas applicables lorsque la division du travail (la spécialisation) a poussé le développement économique à un niveau élevé. L'Européen a franchi l'âge de la tutelle que suppose le communisme. Il veut la liberté. Il prétend s'affranchir non seulement de l'exploitation du capitalisme, mais aussi de l'emprise de la bureaucratie, emprise inévitable dans la vie sociale fondée sur le communisme. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons attendre que des mécomptes des tentatives actuelles de nationalisation.

Le communiste vivant dans la communauté des biens, l'ancêtre entré le premier dans le progrès social, occupe aujourd'hui l'extrême droite, près de la sortie ; ses revendications sont les derniers soubresauts de la réaction. Le programme de l'extrême gauche, c'est l'ordre économique naturel. Tout ce qui se trouve entre les deux ne constitue que des degrés intermédiaires du développement.

Le développement de l'homme, sa transformation d'« homme de troupeau » en homme complet, en individu indépendant, en acrate, c'est-à-dire, dire en homme qui refuse toute domination par d'autres, cette transformation commence dès l'apparition de la division du travail. Elle constituerait un fait accompli depuis longtemps, si elle n'avait été contrariée par les défauts qui entachent notre droit foncier et notre système monétaire ; défauts qui ont donné naissance au capitalisme. Le capitalisme à son tour engendra, pour se protéger, l'Etat, tel que nous le connaissons, et qui n'est qu'un intermédiaire entre le communisme et l'économie franche. Mais il nous est impossible de nous arrêter à ce stade de développement ; les absurdités qui ont engendré le monstre causeraient à la longue notre perte, comme elles causèrent la ruine des Etats de l'antiquité. Aujourd'hui il faut choisir entre le progrès ou l'effondrement. Il n'est plus question ni de nous arrêter ni de rebrousser chemin. Embourbés dans le chemin creux du capitalisme, il nous faut poursuivre l'ascension vers la liberté.

L'ordre économique naturel n'est pas un ordre nouveau ; ce n'est pas un assemblage artificiel. L'épanouissement de l'ordre économique né de la division du travail, de la spécialisation, se heurte à l'obstacle que lui opposent les défauts organiques de notre monnaie et de notre droit foncier. Cet obstacle, il faut l'éliminer. C'est tout. L'ordre économique naturel n'a rien de l'utopie. Ce n'est pas une élucubration de visionnaire. L'ordre économique naturel n'a pas besoin de l'appui des lois ; il est viable sans fonctionnaires, et rend l'Etat lui-même inutile, comme toute espèce de tutelle. Il respecte les lois naturelles de la sélection qui préside à notre développement ; il laisse le champ libre aux aspirations humaines, à l'épanouissement du « moi », à la personnalité affranchie de toute domination d'autrui et directement responsable, à l'idéal de Schiller, de Stirner, de Nietzsche, de Landauer.

5 mai 1920.

—Silvio GESELL.